



## Discours

Paris, le 19 mars 2019  
Seul le prononcé fait foi

Le ministre de la Culture,

# Discours de Franck Riester, ministre de la Culture, en faveur de la création francophone, à la Cité internationale des arts le mardi 19 mars 2019

Monsieur le président, cher Henri Loyrette,

Madame la directrice générale, chère Bénédicte Alliot,

Mesdames et messieurs,

Chers amis,

Il n'y a pas de culture sans création.

Et il n'y a pas de création sans artistes.

Parce que nous avons besoin de culture, alors nous avons besoin des artistes.

Nous avons besoin, partout sur notre territoire, de lieux pour leur permettre de créer, de s'exprimer ; d'espaces où faire vivre plus fort encore la liberté de création, d'espaces où sont mis à leur disposition ressources et moyens de production.

La Cité internationale des arts est l'un de ces lieux qui nous sont précieux.

C'est un lieu pour l'art.

Un lieu d'artistes.

Les murs qui nous entourent bruissent du dialogue entre les cultures, et entre les créateurs qui les font vivre.

Ils bruissent, aussi, d'une langue.

Notre langue.

La langue française.

La semaine de la langue française et de la francophonie, qui se tient depuis samedi, est l'occasion de rappeler combien elle est, pour nous tous, une chance.

C'est un rappel salutaire.

Car notre langue, bien souvent, trop souvent, nous semble évidente.

On a tendance à oublier, trop facilement, trop rapidement, tout ce qu'elle représente.

On oublie qu'elle nous unit.

Qu'elle est ce dénominateur commun, qui fait que nous pouvons nous parler, nous comprendre, nous écouter.

Dans notre pays, mais aussi – et surtout – bien au-delà de nos frontières.

Parce que la langue française s'est depuis longtemps émancipée de la France.

Elle n'appartient pas à la France, parce qu' « une langue, ça n'appartient pas », disait Derrida.

Elle n'appartient à personne, sinon aux 300 millions de francophones, présents sur les cinq continents, de Montréal à Tunis, et de Kinshasa à l'île Maurice.

Cette francophonie, c'est notre lien privilégié avec le monde.

C'est une chance, une chance immense.

Nous avons la responsabilité de ne pas la laisser conjuguer au passé.

Nous devons en faire une politique d'avenir.

C'est l'ambition de la France pour la langue française et le plurilinguisme, présentée par le Président de la République, il y a tout juste un an.

Nous devons faire du français « une langue de création, dans laquelle se pense et s'invente le monde de demain. »

Nous devons « encourager ce bouillonnement d'idées, d'images, de mots et de musiques » dont la francophonie est riche, en Europe autant qu'en Afrique, dans les Caraïbes autant qu'en Asie Pacifique.

Nous devons davantage valoriser cette diversité de notre langue, qui ne résonne pas toujours avec la même mélodie, les mêmes tournures, le même accent.

Pour y parvenir, je veux aujourd'hui vous présenter ma conception de ce que doit être une politique de soutien à la création francophone.

Il n'y a pas de débat : la francophonie mérite toute notre ambition.

Les acteurs foisonnent pour la soutenir.

Mais il est nécessaire de mieux les coordonner.

C'est le rôle du ministère de la Culture, en lien avec le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, et le Ministère de l'Intérieur.

Dès cette année, nous mobilisons l'ensemble des moyens du ministère, et déployons des moyens nouveaux.

Je dégagerai en 2020 des mesures nouvelles.

Elles se déploieront autour de trois priorités :

- Soutenir la production et la circulation,
- Développer les réseaux de collaboration,
- Et favoriser l'émergence de pôles de référence.

Ma première priorité, c'est d'augmenter le soutien à la production et à la circulation des œuvres et des artistes.

Ce sont les écrivains, les dramaturges, les poètes, les chanteurs, les rappeurs, et tous les créateurs, en France et dans le monde, qui font la richesse de notre langue.

Qui la font vivre.

Nous devons leur permettre de continuer à faire entendre leur parole et leurs idées, dans cette langue magnifique qui est la nôtre.

Nous pourrons, à cet effet, nous appuyer sur l'Office National de la Diffusion Artistique (ONDA), en partie dans les territoires ultramarins – mais pas uniquement.

Il reçoit pour cela un complément de crédits des ministères de la Culture et des Outre-Mer.

Je sais que nous pouvons tous compter sur la qualité de repérage artistique de l'ONDA – dont je salue la directrice, Pascale Henrot – pour permettre au théâtre français de découvrir de nouveaux auteurs et nouer avec eux une relation de confiance.

Il sera, à cet effet, doté de moyens nouveaux en 2020

Nous pourrons également nous appuyer sur l'Institut français.

Il mettra en œuvre, dès 2019, un fonds de production et de diffusion de la création francophone à travers le monde, doté de 150 000 € par le ministère de la Culture.

Mon ministère contribuera également à soutenir le programme Afrique et Caraïbes en créations, porté par l'Institut.

Il permet d'accompagner les artistes, les professionnels, les entrepreneurs culturels de ces régions dans le développement de leur créativité.

Nous abonderons les crédits qui lui sont consacrés en 2020.

Plus largement, nous devons faciliter la circulation des artistes francophones en France, et développer l'accueil et l'accompagnement des jeunes artistes venus d'ailleurs.

Nous travaillerons pour cela avec le Ministère de l'Intérieur et le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour mieux faire connaître le Passeport Talents.

Le deuxième axe de mon plan d'action, c'est de soutenir davantage les collaborations en réseaux.

Coproduire, co-construire, co-crée, collaborer, coopérer : voilà les maîtres-mots de la création francophone.

Ces modes de création, nous devons les encourager.

Les stimuler.

Les accompagner.

C'est pourquoi je suis en train de constituer, au sein du ministère de la Culture, un comité de pilotage des acteurs culturels de la création francophone.

Ce comité, qui se réunira pour la première fois le mois prochain, rassemble les acteurs du spectacle vivant impliqués dans la mise en œuvre de l'ambition du Président de la République pour la langue française et le plurilinguisme.

Son objectif, c'est de nous permettre d'agir en coordination avec les ministères et les opérateurs concernés.

En outre, je veux renforcer l'implication de la France au sein de la Commission internationale du théâtre francophone (CITF).

Depuis sa création en 1987, elle a soutenu plus de 300 projets de production et de diffusion théâtrales, émanant de l'ensemble de la Francophonie. Elle permet aux artistes de se rencontrer, de confronter et d'enrichir leurs démarches artistiques, de découvrir d'autres cultures francophones, et d'aller à la rencontre de nouveaux publics.

Cette commission est une force : appuyons-nous sur elle !

Je proposerai donc en mai, à l'Organisation internationale de la Francophonie et aux autres pays membres de la CITF, la candidature de la France pour assurer le Secrétariat général de cette commission pour les 4 prochaines années.

Je proposerai également que l'Assemblée générale de la CITF soit accueillie en France en 2020, dans le contexte d'Africa 2020, qui mettra à l'honneur la diversité de la création artistique africaine, notamment francophone.

Par ailleurs, la participation financière annuelle de la France à la CITF augmentera d'un tiers, dès 2020.

Je salue le Co-Président français de la CITF, M. Benoît Bradel, qui achève son mandat prochainement et que je vois parmi nous.

Vous avez, avec la Co-Présidente québécoise, Mme Dominick Pareanteau-Lebeuf, porté aux quatre coins du monde une dynamique de coopération, de collaboration et de rencontre.

Je veux vous en remercier, au nom de la France et du théâtre francophone.

Enfin, il convient de renforcer les lieux de la création francophone. C'est ma troisième priorité.

Sur le sujet, nous disposons en France d'institutions fortes et bien implantées.

Je veux faire de trois d'entre elles des « pôles de référence ».

Ils auront à accompagner les artistes francophones ; à animer cette dynamique créatrice, qui fait de la francophonie une entité vivante.

Leur vocation n'est pas de cantonner la création francophone à une poignée de lieux dédiés, bien au contraire, mais de servir de plateformes de promotion de jeunes talents et de lieux d'émergence pour les artistes francophones, appelés à circuler ensuite sur les scènes de la France entière.

Le Festival des Francophonies en Limousin – cher Hassane Kassi Kouyaté– verra ses moyens de production renforcés dès 2019, afin de contribuer à l'accompagnement des artistes francophones du spectacle vivant.

Le Centre national des écritures du spectacle, La Chartreuse à Villeneuve lez Avignon – chère Catherine Dan, cher Pierre Morel – verra son rôle d'accueil d'artistes francophones en résidence renforcé dès 2019.

Il s'agira notamment de développer des partenariats de résidences croisées à l'international, à travers la dynamique mise en œuvre par sa directrice pour le développement de la recherche et de l'expérimentation.

La Cité internationale des arts, qui nous accueille aujourd'hui, sera également soutenue par le ministère de la Culture pour développer sa dynamique d'accueil et d'accompagnement d'artistes et professionnels francophones et plurilingues, notamment ultramarins.

Je salue d'ailleurs les accords passés avec les Directions des affaires culturelles d'Outre-Mer dans ce cadre.

La Cité internationale des arts pourra agir en complémentarité des deux autres pôles de référence en accompagnant les artistes en lien avec des structures artistiques d'île de France.

Pour cela, elle sera dotée de moyens nouveaux dès cette année.

Mesdames et messieurs,

Chers amis,

Ce que je souhaite amorcer, dans la continuité de l'ambition du Président de la République pour la langue française et le plurilinguisme, c'est un changement de paradigme.

Là où la francophonie était jusqu'alors réservée à certains lieux, je la veux rayonnante et diffuse.

Je veux qu'elle puisse s'exprimer dans tous les lieux de culture.

C'est l'engagement que je prends.

Je veux que tous les labels, tous les théâtres de France, toutes les maisons de la culture, toutes les scènes nationales, s'en emparent.

Je veux ici saluer le travail de toutes celles et de tous ceux qui ont porté la francophonie depuis des années.

Au premier rang desquels, à Paris, le Tarmac, ses équipes et sa directrice Valérie Baran.

Vous le savez, le projet du Tarmac va s'arrêter.

J'ai demandé aux services du ministère d'accompagner, de manière irréprochable, l'ensemble des équipes.

J'y veillerai personnellement.

Chers amis,

Notre langue mérite d'être célébrée.

La grande famille qu'est la francophonie le mérite également.

Elles méritent d'être célébrées, mais aussi d'être accompagnées, pour que les scènes artistiques du monde entier continuent à résonner en français.

Vous pouvez compter sur ma détermination.

Vive la langue française, et vive la francophonie !

#### **Contact**

Ministère de la Culture  
Délégation à l'information et à la communication  
Service de presse : 01 40 15 83 31  
[service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)  
@MinistereCC